

CIRE DE CANDELILLA**CIRE CANDELILLA****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Solide.
Ref. nr : REACH : EXEMPTÉ IV-V
Nom commercial : CIRE DE CANDELILLA
Numéro CAS : No CAS : 8006-44-8
Numéro EC : No CE : 232-347-0

Ce produit n'est pas classé par le CLP/GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.
Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique
Industrie pharmaceutique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45****Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : CANDELILLA CERA

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
cire de candelilla	: 100 %	8006-44-8	232-347-0		EXEMPTÉ IV-V	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

CIRE DE CANDELILLA

CIRE CANDELILLA

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
 - **Ingestion** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

- Symptômes liés à l'utilisation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- **Contact avec la peau** : Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique génère : CO, CO2, fumée

5.3. Conseils aux pompiers

- Procédures spéciales** : Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.
Utiliser une protection respiratoire recommandée.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique. Les épandages peuvent être glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

CIRE DE CANDELILLA

CIRE CANDELILLA

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Eviter toute exposition inutile. Les épandages peuvent être glissants.
Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
Stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Le polyéthylène, L'acier est recommandé pour l'entreposage.
Stockage - à l'abri de : Limiter l'exposition à l'air et à la lumière.
Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Protection individuelle** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- Protection respiratoire : Non requis.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié si le produit est manipulé à chaud.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Non requis.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20 °C** : Solide.
Couleur : Jaune-brun.
9.1.b. Odeur
Odeur : Caractéristique.
9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH : Aucune donnée disponible.
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation : Inconnu.
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible.
9.1.g. Point d'éclair
Point d'éclair [°C] : >180
9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.

CIRE DE CANDELILLA

CIRE CANDELILLA

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures : Aucune donnée disponible.
- supérieures)
- 9.1.k. Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- 9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- 9.1.m. Densité relative : Aucune donnée disponible.
- Densité : Aucune donnée disponible.
- 9.1.n. Solubilité
- Solubilité dans l'eau : Insoluble.
- 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.
- 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible.
- 9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- 9.1.r. Viscosité
- Viscosité : (100°C) < 100 mPas (DIN 53019)
- 9.1.s. Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
- 9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données : Point de fumée (°C). 150-200°C

Point de goutte [°C] : 65 - 77 (DIN 51801)

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Production d'acroléine à haute température.

CIRE DE CANDELILLA

CIRE CANDELILLA

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sur le produit : N'est pas supposé toxique.
- Cutanée : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
- Oculaire : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000 (littérature)
Sensibilisation : Aucun connu.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Méthode d'élimination : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

CIRE DE CANDELILLA

CIRE CANDELILLA

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document